Lycée Joseph Desfontaines

2, rue Guillotière

79 500 - MELLE

ACTE ADMINISTRATIF N°31

☐ acte ne relevant pas de l'action éducatrice
X acte relevant de l'action éducatrice
☐ acte budgétaire

Le Conseil d'Administration Convoqué le 22 octobre 2010
S'est réuni le 08 novembre 2010
Nombre de membres composant le conseil :30
Quorum atteint en début de séance :25
Nombre de membres présents avec voix délibérative :26

Après avis de la commission permanente réunie le
(obligatoire pour les questions qui relèvent de l'article 2 du décret n°85 24 du 30 août 1985 modifié)

OBJET précis :
Programme d'actions 2010-2011

CONTENU DE LA DECISION :
(Textes de référence, exposé des motifs conduisant à la décision, décision).

Le conseil d'administration approuve le programme d'actions proposé pour l'année scolaire 2010-2011

RESULTATS DU VOTE : 26 VOTANTS 26 voix POUR ...0 voix CONTRE ...0 ABSTENTION (S)

Accusés de réception le :	**La présente délibération est adoptée. Elle sera consignée dans le registre des délibérations de l'établissement et transmise à :**	Nombre d'exemplaires
	Acte relatif à la passation de conventions ou acte relatif au fonctionnement de l'établissement et ne relevant pas de l'action éducatrice - **Inspection Académique de la Charente - SAAF**	
	Acte relevant de l'action éducatrice - **Inspection Académique des Deux-Sèvres - SPEE**	1
	Acte budgétaire - **Inspection Académique de la Charente - SAAF** - **Conseil Régional (Lycées)**	
Publié le	Fait à Melle le 10 Novembre 2010	
Certifié exécutoire le	Le Président du Conseil d'Administration, Dominique SUIRE	